

**AU COMITÉ SOCIAL
TERRITORIALE**

Du 30 janvier 2024

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Éric Kargès, Leila Fouzer, Bénédicte Delgehier, Patricia Thomas

1) Approbation du compte rendu de la séance du 5 décembre 2023 (avis)

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

2) Organisation de la Direction Générale des Services (avis)

La suppression de LA DRUIDE a entraîné quelques changements de profils de postes, et la création d'un poste de chargé mission recensement et achat public et d'un poste d'assistant de direction.

L'effectif de ce service reste constant et ces postes seront proposés en interne et en externe.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

3) Organisation de la direction des affaires civiles citoyenneté et relations usager(avis)

En lien avec la réorganisation de la direction générale des services, le poste de directeur des affaires civiles est modifié, et les agents d'accueils et le service courrier reviennent sous sa direction, comme précédemment.

Le directeur actuel de ce service prendra le poste chargé de mission.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

4) Tableau des effectifs ville (avis)

Le tableau est réajusté sur des correspondances de grades.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

5) Définition des critères de la prime Coquerel (avis)

La prime Coquerel est une dotation de l'état versée aux communes ayant un Centre Municipal de Santé. Pour la ville des Lilas la somme s'élève à 32 363 euros. La proposition de la ville est d'octroyer sous forme de prime cette somme aux 21 agents du CMS en fonction de leur temps de travail effectué en 2023.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

6) Rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes (avis)

Ce rapport sera présenté au prochain conseil municipal. Sur la participation RH peu de changement.

Le plan d'action égalité femmes-hommes sera adopté en mars, et identifiera les différentes actions menées jusqu'à présent. La CGT demande si la ville prévoit de stagiairiser plus de femmes. La ville répond qu'il n'y a pas de stagiairisation de genre. Mais d'autres dispositifs sont engagés afin de diminuer la précarité des agents de catégorie C :

- après 2 ans de contrat, un an de mise en stage et titularisation
- après 6 ans de contrat, passage en cdi pour les personnes ne répondant pas aux critères de titularisation.

Dans la présentation de ce rapport, la CGT constate des erreurs sur des tableaux : les données chiffrées seront modifiées.

La CGT a demandé un bilan sur le dispositif de signalement des actes violents de discriminations et d'agissements sexistes, afin de connaître la quantité des signalements et la forme des actions menées.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

7) Tickets restaurants (information)

La mise en place de tickets restaurants est en projet avec une mise en place pour juin 2024. Nous ne sommes pas d'accord sur la base de 3 euros pour l'employeur et 3 euros pour les agents, nous estimons que sur la restauration du midi cela ne suffit pas. Nous évoquons la subvention individuelle par agent au CRE qui était de 5,50 euros.

Pour les représentants 10 euro serait plus en adéquation pour un repas complet. Mais des questions se posent sur les agents qui pourraient en bénéficier ex : agent en journée continue.

Le directeur général des services est d'accord sur le fait que cette somme n'est qu'une contribution au repas et qu'il y a le cadre réglementaire et le bon sens. Cette somme de 3 euros, pour la ville, permet de l'ouvrir au plus grand nombre d'agents et de réfléchir sur les agents qui pourraient en bénéficier, quitte à modifier certains horaires de travail en concertation avec les agents et responsables de services.

La CGT demande s'il ne peut pas y avoir plusieurs niveaux de tickets restaurants ? Il nous est proposé un groupe de travail avant la mise en place.

8) Retour sur le Complément Indemnitaire Annuel 2023 (information)

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande de la CGT.

86 agents ont pu bénéficier du CIA.

9) Point sur les adhésions au contrat de prévoyance (information)

A ce jour 164 agents ont adhéré à la nouvelle prévoyance, ce qui représente 80% des agents qui avaient déjà un contrat.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le mardi et jeudi après-midi, de 14 à 17 heures